**9e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisé**

**VADEMECUM CHEF D'ATELIER**

Chacun des 4 ateliers dispose de 2 chefs de file : 1 français et 1 japonais

**AVANT LES RENCONTRES**

**Missions du chef d'atelier japonais :**

 demander à chaque intervenant japonais de son atelier de lui fournir un résumé de sa présentation,

 compiler les résumés ainsi récupérés pour rédiger une synthèse de l'ensemble des présentations japonaises en français : taille maximale du texte 1 000 signes

 donner ce texte au chef d'atelier français ; date limite à définir.

**Missions du chef d'atelier français :**

 demander à chaque intervenant français de son atelier de lui fournir un résumé de son intervention,

 compiler l'ensemble de ces résumés pour rédiger une synthèse des présentations des intervenants français, en 1 000 signes (espaces compris)

 récupérer le résumé des interventions japonaises, date limite à définir.

 rédiger un résumé de l'ensemble de l'atelier, regroupant les interventions à la fois françaises et japonaises : taille maximum du texte 2 000 signes espace compris

 remettre ce document à Cannes, pour intégration dans la Déclaration finale, date limite à définir.

**PENDANT LES ATELIERS**

Il revient au chef d'atelier français de faire un **mot d'introduction d'environ 3 minutes** pour débuter la séance et en expliquer le déroulé ; c'est ensuite les deux chefs d’atelier français et japonais **qui donneront la parole** aux différents intervenants.

Leur mission est également **d'assurer la bonne gestion du temps et de faire respecter le chronomètre** comme suit :

L'atelier sera rythmé par 6-10 interventions par atelier (3-5 françaises et 3-5 japonaises) (nombre d’intervenants à confirmer). Chacune de ces interventions ne pourra excéder plus de 8 minutes ; il est prévu un temps d'échanges et de questions de 5 minutes maximum avec la salle après chaque intervention.

**APRÈS**

Dès la fin de l'atelier, à 17h00, les chefs d'ateliers devront reprendre **leur résumé pour y intégrer les éventuelles modifications** ou participations survenues le jour-même. Cette nouvelle version complétée devra être transmise le soir-même à la Ville Cannes, afin d'être intégrée à la **Déclaration finale**.

Enfin, il reviendra aux chefs d’atelier français et japonais de faire **une restitution de leur atelier - de 7 minutes** maximum chacun - le lendemain matin **en séance plénière**. Le document préparé en vue de cette restitution devra également être transmis la veille aux organisateurs, en raison des besoins de l'interprétariat simultané.